
Arrondissement de BETHUNE

du Bureau Communautaire

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 12 décembre 2023, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, en l'Hôtel Communautaire de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 6 décembre 2023, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, SCAILLIEREZ Philippe (à partir de la question 12), DELELIS Bernard, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain (à partir de la question 3), COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELANNOY Alain, DRUMEZ Philippe, DUBY Sophie (à partir de la question 8), DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELEPINE Michèle, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DESSE Jean-Michel, DOUVRY Jean-Marie, FLAJOLET André, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MARIINI Laetitia, MALBRANQUE Gérard, MATTON Claudette, NEVEU Jean, OPIGEZ Dorothee, PAJOT Ludovic, PHILIPPE Danièle, PREVOST Denis, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique

PROCURATIONS :

GAQUÈRE Raymond donne procuration à DELELIS Bernard, DAGBERT Julien donne procuration à THELLIER David, SCAILLIEREZ Philippe donne procuration à GACQUERRE Olivier (jusqu'à la question 11), SOUILLIART Virginie donne procuration à LAVERSIN Corinne, IDZIAK Ludovic donne procuration à LEFEBVRE Nadine, PÉDRINI Léo donne procuration à DE CARRION Alain (à partir de la question 3), CHRETIEN Bruno donne procuration à GIBSON Pierre-Emmanuel, DEPAEUW Didier donne procuration à COCQ Bertrand, MEYFROIDT Sylvie donne procuration à OGIEZ Gérard, SELIN Pierre donne procuration à DEROUBAIX Hervé, DEBAECKER Olivier donne procuration à DUHAMEL Marie-Claude, DELETRE Bernard donne procuration à MACKÉ Jean-Marie, DUPONT Yves donne procuration à LEGRAND Jean-Michel, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DUCROCQ Alain, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, HOCQ René donne procuration à DASSONVAL Michel, MAESELE Fabrice donne procuration à PAJOT Ludovic, PRUVOST Marcel donne procuration à SANSEN Jean-Pierre

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

LEMOINE Jacky, BERRIER Philibert, DEBUSNE Emmanuelle, DELECOURT Dominique, DUPONT Jean-Michel, CANLERS Guy, CASTELL Jean-François, CLAIRET Dany, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Joséphé, DELHAYE Nicole, DELPLACE Jean-François, DESQUIRET Christophe, FLAHAUT Jacques, HANNEBICQ Franck, HERBAUT Emmanuel, JURCZYK Jean-François, LEVENT Isabelle, MARCELLAK Serge, MASSART Yvon, PICQUE Arnaud, TAILLY Gilles, TASSEZ Thierry, TRACHE Bruno

Monsieur DEROUBAIX Hervé est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
12 décembre 2023

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

DISPOSITIFS D'AIDES A LA CREATION ET AU DEVELOPPEMENT DES
STRUCTURES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - VERSEMENT DES
AIDES FINANCIERES

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité n°4 : Accélérer les dynamiques de transition économique
Enjeu : Stimuler l'entreprenariat et développer l'économie de proximité

Par délibération en date du 27 septembre 2017, le Conseil communautaire a approuvé la mise en place des dispositifs d'aides à la création et au développement des structures de l'économie sociale et solidaire en soutenant :

- L'émergence de projets d'activités et des services,
- Les projets innovants et l'innovation sociale,
- Le développement des initiatives dans l'économie sociale et solidaire.

La procédure prévoit l'attribution des aides par le Bureau communautaire, après examen préalable des dossiers par une commission présidée par la Conseillère déléguée à l'Économie Sociale et Solidaire de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane, des techniciens du Développement Economique, Emploi et Transition Ecologique, de Pas-de-Calais Actif, du Crédit Coopératif et de la Nef.

La commission s'est réunie le 03 octobre 2023. Les avis rendus ainsi que les principaux éléments des dossiers sont repris en annexe.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Développement Économique et Transition Écologique » du 27 novembre 2023, il est proposé à l'Assemblée d'attribuer des aides financières correspondantes, pour un montant total de 55 482 € aux bénéficiaires repris au tableau ci-annexé et d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou la Conseillère déléguée à signer les pièces s'y rapportant. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 de autoriser le versement de toute aide financière en application des conditions générales définies par délibération du Conseil communautaire, à l'exception des fonds de concours.

Sur proposition de son Président,
Le Bureau communautaire,
A la majorité absolue,

ATTRIBUE des aides financières correspondantes aux bénéficiaires repris au tableau ci-annexé pour un montant total de 55 482 €

AUTORISE le Président, le Vice-président délégué ou la Conseillère déléguée à signer les pièces s'y rapportant

PRECISE que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
La Conseillère déléguée,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **02 JAN. 2024**

Et de la publication le : **02 JAN. 2024**
Par délégation du Président,
La Conseillère déléguée,



MEYFROIDT Sylvie



MEYFROIDT Sylvie



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

COMMISSION D'ATTRIBUTION DES AIDES ESS

Le 3 octobre 2023

Création /Développement	Structures	Statuts juridique	Dirigeant-s-es / Président -e	Date de création	Date début activité	Activité	Commune	Prévisionnel investissement en € (première année)	Prévisionnel ETP	Avis de la commission	Aide sollicitée investissement en €	Aide sollicitée emploi en €	TOTAL AIDE ACCORDEE
Développement	LA BRECHE	SCOP	Guillaume Gauthier / Colin Bricout	juin-21	juin-21	Micro-brasserie artisanale	BETHUNE	13 410,00	1	Défavorable	2 682,00	2 000,00	0,00
Création	Le Passage à Niveaux	Association	Bruno Lajara	juin-23	juin-23	Tiers-lieu	BETHUNE	124 918,00	3	Favorable	3 000,00	15 000,00	18 000,00
Développement	Parc du Manoir	Association	André Flagolet / Valérie Sénécat	févr.-10	févr.-10	EHPAD	GONNEHEM	61 955,00	4	Favorable	5 000,00	2 000,00	7 000,00
Création	ELO LE LAB	SARL ESUS	Elodie et Olivier Leclercq	janv.-24	janv.-24	Centre de soin pour personnes ayant subi un accident de la vie	BETHUNE	67 500,00	4	Favorable	3 000,00	21 000,00	24 000,00
Création	POPELINE	Association	Sophie Gérard	févr.-23	févr.-23		BETHUNE	2 410,00	1	Favorable	482,00	6 000,00	6 482,00
TOTAL								256 783,00	12		11 482,00	44 000,00	55 482,00